

L'an deux mil vingt-quatre, le seize Avril à dix-huit heures et trente minutes, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Monsieur DUCLOS James, Maire, suivant convocation du 09/01/2025.

Etaient présents : Mrs DUCLOS, LEMERCIER, LEMIESZ, PEPIN

Mmes MESTRE, TIHY, VITTECOQ-WOLFF.

formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.

Absent ou excusés : Mrs CHEVAUX, PREVOST, Mme MAUGER

Mr PEPIN Dominique a été élu secrétaire.

Ouverture de la séance à 18h30.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal si des remarques sont à apporter au PV du conseil municipal du 26 Février.

Aucune remarque.

Le procès-verbal de la séance du 16 Février 2025 est adopté à l'unanimité.

Délibération : Acceptation du renouvellement de la convention avec Présence verte

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal les modalités de la convention signée avec l'association Présence Verte Centre Nord sur le service d'aide à la Téléassistance dont peuvent bénéficier les personnes âgées ou handicapées.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal que le montant de participation de la commune pour tous les abonnés soit de 10 €, sans condition de ressource et sans condition d'âge.

Acceptation à l'unanimité des membres présents.

Délibération : Validation devis poteaux incendie : Chemin de la Houssaye et rue de la Martinière

Dans le cadre de la protection incendie et de l'amélioration de celle-ci, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'implantation de 2 poteaux incendie :

-un poteau rue de la Martinière (à proximité du n°59), dont le devis effectué par STGS est de 4 100.40 € HT, soit 4 920.48 € TTC

- un poteau au départ du chemin de la Houssaye, dont le devis établi par le Syndicat d'eau du Lieuvain est de 3 457.12 € HT, soit 4 148.61 € TTC.

Acceptation à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil d'attribuer les subventions suivantes :

Délibération :
Attribution des
subventions 2025

Article 65738

O.N.A.C. "Bleuets de France" 0 €

Article 65748

Papillons Blancs de Pont-Audemer	70 €
Amis Monuments & Sites de l'Eure	50 €
Sauvegarde animalière (Appeville)	200 €
Anciens combattants St-Grégoire-du-Vièvre	40 €
Fondation du Patrimoine	60 €
Ecole St-Georges-du-Vièvre	100 €
APE St-Georges-du-Vièvre	100 €
CFA Evreux	0 €
Association Agir avec Becquerel	60 €
Amicale sapeurs-pompiers de Lieurey	60 €
Cormeilles rose	60 €

Article 65741

Participation classe découverte 50 € par enfant
Aide aux jeunes entrant aux cycles supérieurs 0 €

Acceptation à l'unanimité des membres présents.

Délibération : Validation
projet extension de
l'ABF

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre d'élaboration du PLUi, la direction régionale des affaires culturelles de Normandie a proposé une évolution des périmètres de 500m existant autour de notre église.

Ce périmètre de 500m n'apparaît pas toujours adapté au monument dont il est issu, il est important de pouvoir le modifier afin de le rendre plus compréhensible pour tous et de le définir par des limites simples telles que routes et voies communales.

Ce périmètre de 500m deviendra alors un périmètre délimité des abords (PDA).

Monsieur le Maire propose d'accepter le PDA proposé, soit une extension sur les constructions typiques de la Houssaye et également une continuité sur la Vallée vers Saint Grégoire du vièvre et l'ensemble du château de Saint Georges du vièvre.

Acceptation à l'unanimité des membres présents.

Informations du Maire

- Travaux de voirie : Fonds de concours pour la réfection de la rue de la Martinière, participation de la commune à hauteur de 15%.
- Repas des voisins planifié le Dimanche 22 Juin 2025.
- Foire à Tout organisée par l'APE de l'école de Saint Georges du Vièvre, le Dimanche 27 Avril 2025.
- Prévoir l'arrosage des nouvelles plantations (arbres et haie derrière la mairie)